

La cavale suisse des tambours du Burundi

Jeune Afrique, 28 août 2018 [Chronique] - Le Burundi accuse une ambassade belge pourvoyeuse de visas d'avoir encouragé la fuite de tambourinaires en Suisse. Tension diplomatique à forts relents politiques. Des observateurs de la culture burundaise déploraient, en janvier dernier, un risque de disparition des tambours du Burundi, suite à un décret présidentiel qui instaurait un contrôle plus strict de ces célèbres instruments à percussion traditionnels. C'est aujourd'hui une disparition individuelle des tambourinaires que dénoncent les autorités de Bujumbura.

Fréquemment invités à se produire à l'étranger, ces fameux instrumentistes burundais n'échappent pas à la tentation de prendre la poudre d'escampette, la même qui titille régulièrement certains athlètes africains sélectionnés à des compétitions européennes. À qui la faute ? Aux chancelleries qui délivrent des visas, semblent répondre le gouvernement burundais. Une évaporation des artistes ? Si le dernier épisode semble banal — Bruxelles a octroyé 21 visas Schengen à des musiciens invités aux Rencontres de folklore internationales de Fribourg, du 12 au 19 août dernier -, la réaction de Bujumbura, elle, ne fait pas dans la demi-mesure. Depuis la révélation, dans un journal suisse, de « l'évaporation » des artistes, le porte-parole du gouvernement burundais accuse l'ambassade de Belgique de « manipulations et de combines », en complicité avec des « réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains », alors que l'obtention des visas n'est habituellement « pas chose facile ». Le ministère burundais de la Culture affirme ne pas avoir été informé, au préalable, de la mission de ce groupe dont il entend légalement encadrer les prestations par des « autorisations de quitter le territoire ». Les autorités dénoncent même les artistes comme de « faux tambourinaires » dont la disparition orchestrée avait pour vocation de « ternir l'image du Burundi ». Affaire politique. Si l'affaire prend des allures de bras de fer diplomatique, c'est qu'elle est éminemment politique. Les tambours du Burundi sont désormais dévolus à des activités conformes à leur vocation sacrée et royale. Certains déserteurs évoquent également des raisons politiques, comme des risques pour leur vie en cas de retour au pays. Les relations politiques sont également tendues entre le régime du président Pierre Nkurunziza et l'ancienne puissance tutrice de son pays, la Belgique, qui accorde volontiers refuge aux opposants politiques burundais. Les ambassadeurs de l'Union européenne et des états membres expliquent, dans un communiqué publié samedi 25 août, que « dans ce cas, tous les documents nécessaires pour la délivrance de visas étaient réunis ». Ils contredisent même le gouvernement du Burundi, en affirmant que les formulaires de demande de visa étaient accompagnés d'un document clair de « prise en charge du groupe par de hautes autorités burundaises ». Par Damien Glez Damien Glez est dessinateur-éditorialiste franco-burkinabè

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});